



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2017

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

M DELAGE JEAN-MICHEL

33 RTE DE TOULOUSE
65190 MASCARAS

Vos références

Numéro fiscal : 02 33 355 179 386 C
Référence de l'avis : 17 65 4105501 35
Numéro de contrat de prélèvement : M3 65 0031523 02
RUM* : FR46ZZZ005002M365003152302
Numéro de propriétaire : 303 D00086 X

Débiteur(s) légal(aux) :
PROP/INDIVIS 4101 MBNRXJ
M DELAGE JEAN-MICHEL THIERRY

PROP/INDIVIS 11141 MBNRXK
MME ROSIER VERONIQUE M

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 08/09/2017
Date de mise en recouvrement : 31/08/2017

* Référence Unique de Mandat

Votre situation

MONTANT RESTANT À PRÉLEVER 206,00 €



Détail du montant restant à prélever

Montant de vos taxes foncières 846,00 €

Acomptes mensuels versés 640,00 €

65030

Compte à débiter :
FR76 3000 4014 6000 0002 3026 130
M DELAGE JEAN MICHEL
BNPPARB SEMEAC AUREILHAN

Prochaines échéances 2017 :

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de paiement fixée au 16/10/2017

15 SEPTEMBRE 2017 80,00 €
16 OCTOBRE 2017 80,00 €
15 NOVEMBRE 2017 46,00 €

AVIS D'ÉCHÉANCES 2018

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2018 au titre des taxes foncières seront les suivants :

15 JANVIER 2018 84,00 € 15 JUIN 2018 84,00 €
15 FÉVRIER 2018 84,00 € 16 MARS 2018 84,00 €